

**Je Porte bien plus qu'un polo
C'est l'image du Club et de son Esprit, C'est ce qu'on m'a enseigné
et que je me dois de transmettre
Je suis un représentant de mon club en compétition**

Je soussigné, Joueur/euse de l'Ecole de Golf de **Saint-Etienne**, conscient de l'investissement matériel, technique, pédagogique, humain et financier de Blue Green et de l'Association Sportive pour nous aider à pratiquer le Golf au meilleur niveau, s'engage individuellement à respecter les principes suivants qui constituent leur engagement personnel dans la réussite de l'école de golf et des équipes toutes entières, sans le respect duquel il/elle n'aurait pas été sélectionnée/e :

1. Le/la joueur/euse s'engage à respecter le programme de jeu et de préparation établi par les personnes chargées de l'encadrement de l'Ecole de golf et de l'Association Sportive.
2. Le/la joueur/euse s'engage à adopter en toutes circonstances un comportement qui favorise l'esprit d'équipe et de camaraderie entre tous les joueurs de l'équipe.
3. Le/la joueur/euse s'engage à adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire qui implique notamment le respect des autres joueurs, du terrain sur lequel il pratique le golf, de Blue Green, de l'Association Sportive, de ses représentants ainsi que de ses Enseignants et des infrastructures. Il/elle s'abstiendra notamment d'adopter un comportement démonstratif verbalement ou gestuellement.
4. Le/la joueur/euse s'engage à respecter un devoir de réserve lors de ses commentaires sur tous les éléments liés aux relations avec les golfs d'accueil et les Partenaires (qualité du terrain, de l'accueil, méthode de coaching, etc...)
5. Tenue :
 - En situation de jeu, le/la joueur/euse s'engage à respecter son devoir de présentation et à porter les tenues de jeu Equipe. Il est en de même pour le/la joueur/euse pris en charge partiellement ou intégralement sur un tournoi.
 - Hors situation de jeu, sur les golfs, le/la joueur/euse s'engage à porter une tenue vestimentaire correcte et à ne pas porter dans les lieux clos (casquette, visière, bob, chapeau...)
 - Lors de voyages dans le cadre de l'Ecole de golf ou des équipes, le/la joueur/euse s'engage à porter la tenue d'équipe fournie.

6. En situation de jeu, le/la joueur/euse s'engage à ne pas utiliser de téléphone portable, et s'il ne peut s'abstenir de le faire de façon à ne pas nuire à ces partenaires et au jeu de golf.
7. Le/la joueur/euse s'engage à respecter les règles de l'étiquette et à ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants. Il/elle s'engage également à ne jamais utiliser de produits pharmaceutiques sans un avis médical préalable.
8. Le/la joueur/euse s'engage à se soumettre à toutes les séances de préparations mentale et physique proposées par les personnes chargées de l'encadrement de l'équipe.
9. Le/la joueur/euse s'engage à être ponctuel aux séances et ne pas partir avant le terme de chacune d'entre elles. La durée des leçons est d'une heure et demie et cela inclut la distribution du matériel, des balles, l'accès aux zones d'entraînement et la restitution du matériel en fin de leçon. Les élèves doivent attendre leur enseignant devant le local d'enseignement au début de chaque leçon
10. Le/la joueur/euse s'engage à réserver un départ à l'accueil du golf pour accéder au parcours 18 trous.
11. En conformité avec les règles du statut amateur, le/la joueur/euse s'engage à concéder gratuitement, pour une durée indéterminée, son droit à l'image au profit de Blue Green et de l'Association Sportive, pour toute communication institutionnelle associée à l'équipe et à ses sponsors, sur tous supports et par tous moyens : presse, télévision, radios, internet, affichage, etc...
12. En cas de non respect de cette charte, le/la joueur/euse, **pourra être exclu de manière temporaire ou définitive** par Blue Green ou l'Association Sportive, des équipes et de l'école de golf.

Nom et prénom du joueur/euse :

Date :

Signature du joueur/euse :

Signature du représentant légal :